



le 03/11/2025

**Objet: Demande d'ouverture d'une concertation - Harmonisation du processus Bonus Cadre**

à Madame **Catherine DELMOTTE**, *HO Employees Relations & Social Policy*

Madame,

La CFE-CGC s'interroge et est déjà intervenue à plusieurs reprises sur la pertinence et l'efficacité du processus d'élaboration des bonus cadre. En outre, la CFE-CGC déplore l'existence de pratiques hétérogènes au sein du groupe.

La CFE-CGC maintient sa demande d'une refonte plus large et profonde du processus de Bonus Cadre. Nous constatons que la définition et l'analyse des performances individuelles sont souvent loin d'être aussi précises et objectives qu'elles devraient l'être. De plus, le processus est coûteux en temps et en énergie, générant souvent plus d'incompréhension et de frustration que d'engagement.

L'amélioration et la simplification du processus sont essentielles pour lui redonner du sens et en faire un véritable outil d'engagement.

Cette refonte devra permettre de traiter l'absence d'harmonisation en transnational des bonus cadres et en particulier la définition et l'évaluation des clusters.

Les écarts observés posent un véritable problème de cohérence créant un sentiment d'injustice. Il est impératif de rectifier cette inéquité de traitement pour assurer, au titre de l'exercice qui va débuter dans quelques semaines, l'harmonisation et faciliter le déploiement du dispositif par les managers ayant des équipes en transnational.

A cet effet, la CFE-CGC demande l'ouverture d'une concertation au niveau groupe.

Dans l'attente de votre retour, nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos salutations distinguées.

Françoise VALLIN,

Coordnatrice CFE-CGC  
Airbus Groupe